

Le paiement des activités s'acquitte à la réservation. La facture sera établie à la fin de la période d'activité et vous sera adressée par voie postale

Moyens de règlement : chèques ANCV, tickets CESU, chèques bancaires. Les paiements en espèces sont acceptés uniquement auprès du responsable du centre de loisirs et contre remise d'un reçu.

En cas d'absence, les parents doivent obligatoirement avertir 72h avant le début des activités. Les absences devront être justifiées par un certificat médical. Toute absence non justifiée sera facturée.

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Fournès et les communes de Domazan et Saint-Hilaire-d'Ozilhan, les enfants domiciliés sur ces communes seront accueillis au centre de loisirs éducatif à une tarification privilégiée.

Type D'accueil	Tarification* pour les enfants domiciliés sur Fournès/Estézargues/Domazan		
	Quotient familial	Quotient familial	Quotient familial
	Sup à 800	De 645 à 800	Inférieur à 645
Journée avec repas	13,50 €	13 €	12,50 €
Journée sans repas	10,50 €	10 €	9,50 €
Demi-journée avec repas	9,50 €	9 €	8,50 €
Demi-journée sans repas	6,50 €	6 €	5,50 €

Lucie DELLAROLI

Responsable du centre de loisirs éducatif

Téléphone : 06 13 18 64 31 - Mail : fournes@francas30.org

www.francas30.org